

d g e p

Direction générale de l'enseignement postobligatoire

# La réforme de la formation commerciale dans les gymnases

---

- Loi fédérale sur la formation professionnelle (2002)
- S'applique aux formations dispensées par les écoles de commerce (gymnases)
- Introduction du CFC d'employé de commerce et abandon du « diplôme d'études commerciales »
- Maintien de la MPC

# Systeme 3+1

---

## Ancien système

- 3 ans en école

Diplôme d'études  
commerciales

- + 1 année en stage

= MPC

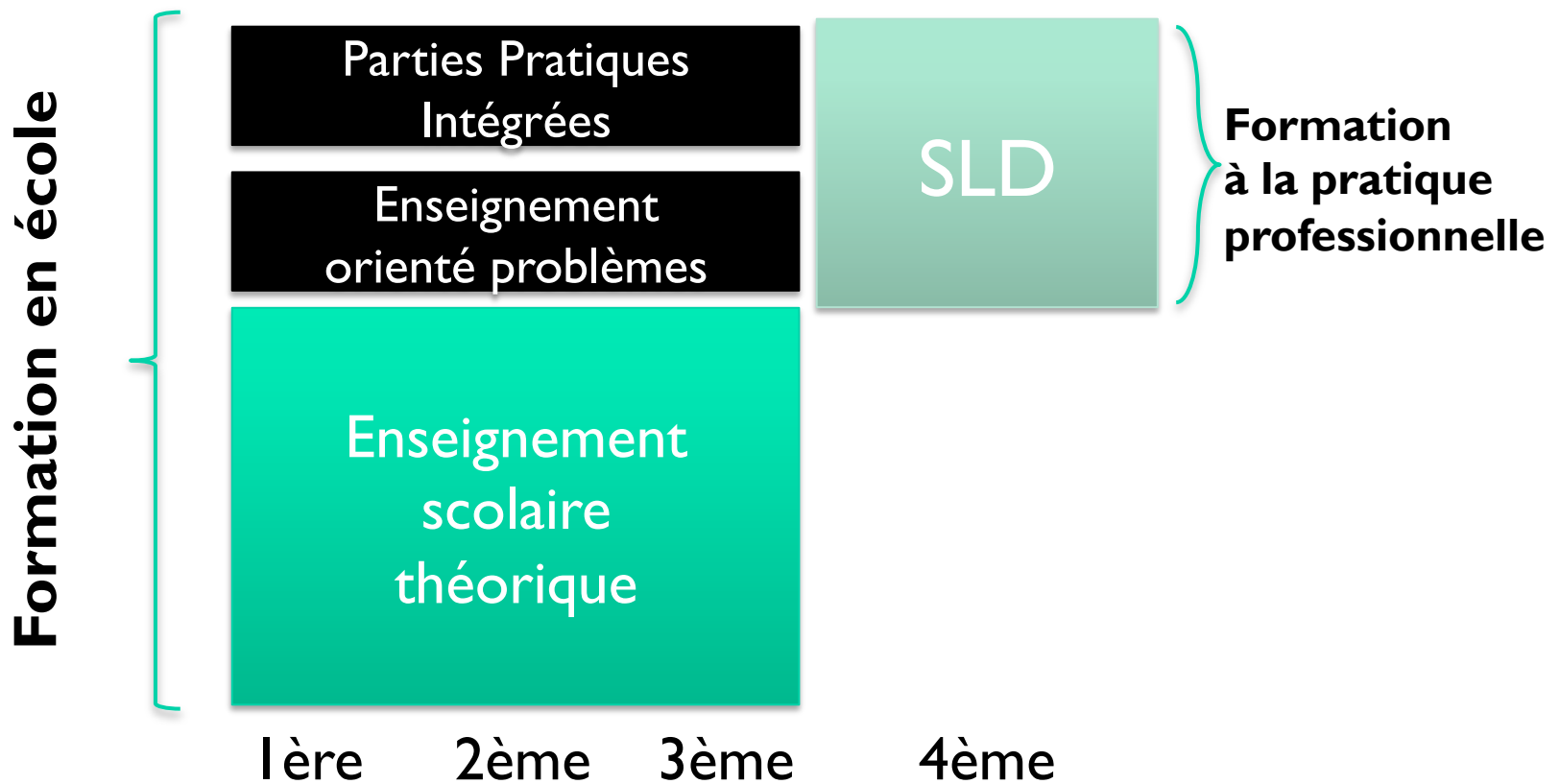
## Nouveau système

- 3 ans en école
- +1 année de stage

= CFC+ MPC

# Systeme 3 + 1 en détail

---



# Le stage long dès juillet 2014

---

- Dates du début et durée du stage
- Types de contrats
- Salaires
- Surveillance cantonale
- Partenariat avec les branches de formation commerciale : Services et administration, Administration publique et banques.

# Ce qui ne change pas

---

- Types d'élèves et de stagiaires
- Travail de MPC (qui devient un TIP)
- Partenariat avec les gymnases
- Formation commerciale de grande qualité...  
...grâce à votre participation active!

# Infos pratiques

---

- Flyer à distribuer
- Site <http://www.mpc-vd.ch>
- Plan d'études (option commerce-communication et information) :  
[http://www.vd.ch/fileadmin/user\\_upload/organisation/dfj/dgep/dgvd/fichiers\\_pdf/PET\\_ECGC.pdf](http://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/dfj/dgep/dgvd/fichiers_pdf/PET_ECGC.pdf)
- Contacts :  
[cedric.gregoretti@vd.ch](mailto:cedric.gregoretti@vd.ch)  
[yves.deluz@vd.ch](mailto:yves.deluz@vd.ch)
- Entreprise de pratique commerciale :  
[admin1@novaway.ch](mailto:admin1@novaway.ch)